

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 2 juin 2025

Séance d'installation du Conseil municipal, tenue à 20 h à la salle du Conseil municipal

Présent-e-s : Mmes et MM. Lauren Baddeley, Maxime Cabot, Ariane Chassot, Mirella De Fusco Fehlmann, Philippe Doerks, Aude Echard, Peter Flükiger, Sophie Gentil, Marie-Laure Graf, Julie Honegger, Natacha Jacquemoud, François Jesus, Rima Laube, Sandra Marconi, Antoine Mayerat, Christian Perrier, Fabienne Regad, Bernard Riedweg, Matthieu Riedweg, Lionel Rossini, Jean-Daniel Vez, Stéphane Vuille, Marie-Laure Wäfler, Guillaume Zufferey

Excusé : M. Pierre Jordi

Assistent à la séance : Mme Guylaine Antille, Maire
M. Karl-Anton Baumann, Conseiller administratif
M. Cyril Huguenin, Conseiller administratif
M. François Stocco, Secrétaire général
Mme Emmanuelle Vidal, Secrétaire générale adjointe
Mme Annabelle Schwapp, procès-verbaliste

Ordre du jour :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 11 avril 2025
2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant le doyen d'âge
3. Élection du bureau du Conseil municipal (*la Présidente nouvellement élue ou le Président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment du doyen d'âge*)
4. Désignation des membres des différentes commissions
5. Informations

En sa qualité de doyen d'âge, **M. Christian Perrier** préside le début de la séance, dans l'attente de la constitution du nouveau bureau du Conseil municipal.

Le Président souhaite la bienvenue à tous et salue la présence de Mme Guylaine Antille, Maire, de M. Karl-Anton Baumann, Conseiller administratif, de M. Cyril Huguenin, Conseiller administratif, de M. François Stocco, Secrétaire général, de Mme Emmanuelle Vidal, Secrétaire générale adjointe et de Mme Annabelle Schwapp, procès-verbaliste. Il salue également la présence des Conseillères et Conseillers municipaux et excuse l'absence de M. Pierre Jordi pour des raisons évidentes.

Le Président invite **M. Matthieu Riedweg**, en tant que benjamin du Conseil municipal, à prendre place à ses côtés en tant que secrétaire de cette séance d'installation.

Le Président procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 11 avril 2025

M. Matthieu Riedweg donne lecture de l'arrêté suivant :

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre a, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;

Vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;

Vu l'arrêté du Conseil d'État, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025, publiés dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025, déclaré exécutoire nonobstant recours afin de permettre la constitution des conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des communes genevoises ;

Attendu que deux recours sont pendants devant la chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier ;

Attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandée dans le cadre d'un des deux recours ;

Attendu que le Conseil d'État considère qu'il se justifie de surseoir en l'état à la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier dans l'attente du prononcé de la chambre constitutionnelle sur effet suspensif ;

Vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes ;

Attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

ARRÊTÉ :

Les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 des communes du Canton de Genève, à l'exception de Vernier, sont validés.

Le Président donne lecture de ces quelques mots, comme il est coutume de le faire :

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Dans quelques instants nous prêterons serment. Alors, prenons l'engagement de remplir consciencieusement les devoirs de notre charge pour le bien de la Commune qui nous a confié ses destinées. Je tiens à toutes et tous vous féliciter pour votre élection et vous souhaite beaucoup de plaisir dans vos nouvelles fonctions et adresse mes remerciements à tous nos collègues sortants.

Je souhaite que cette nouvelle législature apporte des débats ouverts et constructifs afin que, tous ensemble, nous puissions faire face de manière consensuelle à tous les enjeux qui nous attendent, que ce soit sur l'environnement ou l'équilibre financier, pour ne citer que ces deux-là, et d'éviter les débats opaques et le manque de respect pour que tous ensemble nous puissions continuer à faire de Bernex une commune où il fait bon vivre.

Je vous remercie de votre attention.

2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant le doyen d'âge

Acceptation des mandats des « viennent ensuite » :

Le Président informe des acceptations des « viennent ensuite » :

Mme Sandra Marconi, pour les Socialistes, en remplacement de Mme Guylaine Antille ;

M. Pierre Jordi, pour Le Centre, en remplacement de M. Cyril Huguenin ;

M. François Jesus, pour le PLR, en remplacement de M. Karl-Anton Baumann ;

Mme Fabienne Regad, pour Le Centre en remplacement de notre regretté collègue,
M. Luc Gioria, qui va nous manquer.

Lecture de la formule du serment :

Le Président invite ensuite l'assemblée à se lever, puis, donne lecture de la formule du serment définie par l'article 8 e la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984 : « *Je jure (ou je promets solennellement) d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.* ». À la lecture de son nom, chaque Conseillère ou Conseiller répond par « Je le jure » ou « Je le promets ».

Délibération :

- Conformément à l'art. 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Conformément à l'art. 3 du règlement du Conseil municipal du 13 décembre 2016,

Il est procédé à l'assermentation des Conseillères municipales et Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, Monsieur Christian PERRIER, lors de la séance du 2 juin 2025.

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par les Conseillères municipales et Conseillers municipaux suivants :

Mesdames, Messieurs,

Madame Lauren BADDELEY
Monsieur Maxime CABOT
Madame Ariane CHASSOT
Madame Mirella DE FUSCO FEHLMANN
Monsieur Philippe DOERKS
Madame Aude ECHARD
Monsieur Peter FLÜKIGER
Madame Sophie GENTIL
Madame Marie-Laure GRAF
Madame Julie HONEGGER
Madame Natacha JACQUEMOUD
Monsieur François JESUS

Madame Rima LAUBE
Madame Sandra MARCONI
Monsieur Antoine MAYERAT
Madame Fabienne REGAD
Monsieur Bernard RIEDWEG
Monsieur Matthieu RIEDWEG
Monsieur Lionel-Pierre ROSSINI
Monsieur Jean-Daniel VEZ
Monsieur Stéphane VUILLE
Madame Marie-Laure WÄFLER
Monsieur Guillaume ZUFFEREY

Le Président prend acte des serments.

3. Élection du bureau du Conseil municipal (*la Présidente nouvellement élue ou le Président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment du doyen d'âge*)

Pour procéder à l'élection, le Président désigne deux scrutatrices en les personnes de Mme Lauren Baddeley et de Mme Aude Echard.

En préambule, le Président rappelle que selon l'article 5 du règlement du Conseil municipal, 6 partis sont représentés au sein du Bureau du Conseil municipal. Sont à nommer :

- Un Président,
- Un Vice-Président,
- Un Secrétaire,
- Un Vice-Secrétaire
- Un ou plusieurs Conseillers municipaux permettant à chaque groupe politique d'être représenté par un membre au sein du Bureau.

Mme Chassot, pour le groupe PLR, propose M. François Jesus à la Présidence.

- M. François Jesus est élu Président du Bureau par 24 voix pour (24 votants).

Applaudissements

Le Doyen d'âge cède sa place au nouveau Président, M. François Jesus.

Applaudissements

Le Président invite l'assemblée à se lever afin que M. Perrier puisse prêter serment. Il donne lecture de la formule à laquelle M. Perrier prête serment entre ses mains.

Applaudissements

Le Président poursuit l'élection du Bureau.

M. Zufferey, pour Les Socialistes, propose Mme Sandra Marconi à la Vice-Présidence.

- Mme Sandra Marconi est élue Vice-Présidente du Bureau par 24 voix pour (24 votants).

Commune de Bernex

Applaudissements

Mme Jacquemoud, pour l'ACB, propose M. Christian Perrier au poste de Secrétaire.

- M. Christian Perrier est élu au poste de Secrétaire par 17 voix pour, 7 bulletins non valables (24 votants).

Applaudissements

Mme Gentil, pour l'UDC, propose M. Lionel Rossini au poste de Vice-Secrétaire.

- M. Lionel Rossini est élu au poste de Vice-Secrétaire par 14 voix pour, 10 bulletins non valables (24 votants).

Applaudissements

Mme Laube, pour Le Centre, propose M. Jean-Daniel Vez en tant que Membre.

- M. Jean-Daniel Vez est élu en tant que Membre par 20 voix pour, 4 bulletins non valables (24 votants).

Applaudissements

M. Mayerat, pour Les Vert-e-s, propose M. Stéphane Vuille en tant que Membre.

- M. Stéphane Vuille est élu en tant que Membre par 22 voix pour, 2 bulletins non valables (24 votants).

Applaudissements

Au fur et à mesure des résultats, les membres du Bureau prennent place à la table du Bureau du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, pour la période s'étendant du 2 juin 2025 au 31 mai 2026, constitue son bureau comme suit :

- Conformément à l'art. 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Conformément aux articles 5 et suivants du règlement du Conseil municipal du 13 décembre 2016,

PRÉSIDENT

JESUS François, PLR

Élu par 24 voix

(24 bulletins valables, 0 bulletin non valable, 24 bulletins rentrés)

VICE-PRÉSIDENTE

MARCONI Sandra, Les Socialistes

Élue par 24 voix

(24 bulletins valables, 0 bulletin non valable, 24 bulletins rentrés)

SECRÉTAIRE

PERRIER Christian, ACB

Élu par 17 voix

(17 bulletins valables, 7 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)

Commune de Bernex

VICE-SECRÉTAIRE

ROSSINI Lionel, UDC-MCG

Élu par 14 voix

(14 bulletins valables, 10 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)

UN MEMBRE

VEZ Jean-Daniel, le Centre

Élu par 20 voix

(20 bulletins valables, 4 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)

UN MEMBRE

VUILLE Stéphane, les Verts

Élu par 22 voix

(22 bulletins valables, 2 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)

4. Désignation des membres des différentes commissions

Intitulé des commissions permanentes :

Le Président donne lecture de l'intitulé des six commissions permanentes et,

- Conformément à l'art. 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Conformément à l'art. 79 et suivants du règlement du Conseil municipal du 13 décembre 2016

Le Président propose de voter, à main levée, en une seule fois, le nombre de commissions (6), ainsi que leurs intitulés respectifs.

- **Le Conseil municipal décide d'accepter par 23 voix pour (unanimité des membres présents), le nombre (6) et les libellés des commissions permanentes pour la législature 2025-2030, conformément à la liste ci-dessous :**

- Culture et Sport - CS
- Environnement, mobilité et services extérieurs - EMS
- Finances et administration - FA
- Infrastructures et bâtiments - IB
- Planification et aménagement du territoire - PAT
- Sécurité et affaires sociales - SAS

Répartition des sièges :

Le Président explique que le nombre total de sièges par commission est de 10 et qu'ils seront répartis de la façon suivante :

PLR BERNEX	: 2 sièges
LES SOCIALISTES	: 2 Sièges
LE CENTRE-PVL BERNEX	: 2 sièges
LES VERT-E-S	: 2 sièges
UDC & MCG BERNEX	: 1 siège
ACB	: 1 siège

Composition des commissions permanentes :

Pour la législature 2025-2030, le Conseil municipal a décidé de former ainsi ses commissions :

Délibération :

- Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984
- Vu les articles 79 et suivants du règlement du Conseil municipal du 13 décembre 2016

Le Conseil municipal, par 23 voix pour (unanimité des membres présents) décide d'accepter le nombre de six et les libellés des commissions permanentes pour la législature 2025-2030, conformément à la liste ci-dessous :

- CULTURE ET SPORTS - CS :

Mesdames et Messieurs Marie-Laure Wäfler, Pierre Jordi, Julie Honegger, Maxime Cabot, Sandra Marconi, Mirella De Fusco Fehlmann, Stéphane Vuille, Matthieu Riedweg, Philippe Doerks, Lionel Rossini.

CA délégué : Guylaine Antille

- ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ ET SERVICES EXTÉRIEURS - EMS :

Mesdames et Messieurs Fabienne Regad, Rima Laube, Aude Echard, Ariane Chassot, Mirella De Fusco Fehlmann, Guillaume Zufferey, Antoine Mayerat, Lauren Baddeley, Philippe Doerks, Peter Flükiger

CA délégué : Cyril Huguenin

- FINANCES ET ADMINISTRATION - FA :

Mesdames et Messieurs Jean-Daniel Vez, Rima Laube, Ariane Chassot, François Jesus, Marie-Laure Graf, Sandra Marconi, Antoine Mayerat, Stéphane Vuille, Christian Perrier, Lionel Rossini

CA délégué : Guylaine Antille

- INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS - IB :

Mesdames et Messieurs Jean-Daniel Vez, Rima Laube, Aude Echard, Julie Honegger, Sandra Marconi, Bernard Riedweg, Lauren Baddeley, Matthieu Riedweg, Natacha Jacquemoud, Peter Flükiger.

CA délégué : Cyril Huguenin

- PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PAT :

Mesdames et Messieurs Marie-Laure Wäfler, Jean-Daniel Vez, Julie Honegger, François Jesus, Bernard Riedweg, Guillaume Zufferey, Antoine Mayerat, Lauren Baddeley, Christian Perrier, Sophie Gentil

CA délégué : Karl-Anton Baumann

- SÉCURITÉ ET AFFAIRES SOCIALES - SAS :

Mesdames et Messieurs Fabienne Regad, Pierre Jordi, Aude Echard, Maxime Cabot, Marie-Laure Graf, Mirella De Fusco Fehlmann, Stéphane Vuille, Matthieu Riedweg, Natacha Jacquemoud, Sophie Gentil.

CA délégués : Karl-Anton Baumann, Cyril Huguenin

Composition des commissions ad hoc :

Centre Intercommunal de Voire (CIV)

Le Président rappelle que quatre membres peuvent être élus du groupement politique, siégeant dans le Conseil municipal ou pas. Le mandat s'étend pour une durée de cinq ans immédiatement renouvelables et la fin du mandat est au 31 mai de l'année du renouvellement des autorités communales. **Le Président** précise que deux membres au moins doivent être choisis au sein du Conseil municipal.

Le PLR propose la candidature de **M. Arthur Willemin**

Les Vert-e-s propose la candidature de **M. Stéphane Vuille**

Le PS propose la candidature de **Mme Mirella De Fusco Fehlmann**

L'ACB propose la candidature de **M. Olivier Joye**

L'UDC-MCG propose la candidature de **M. Sébastien Johner**

Le Centre propose la candidature de **M. Aki Kleiner**

- **Mme De Fusco Fehlmann et M. Stéphane Vuille étant les seuls conseillers municipaux à se présenter, ils sont élus d'office.**

Concernant l'élection de deux membres supplémentaires, des bulletins de vote (48, soit 2 par CM) sont distribués (1 nom par bulletin).

Résultats :

M. Aki Kleiner 18 voix sur 24

M. Willemin 17 voix sur 24

M. Joye 5 voix sur 24

M. Johner 3 voix sur 24

5 Bulletins sont nuls.

- **M. Aki Kleiner et M. Willemin sont élus en tant que membres du CIV.**

5. Informations

Au nom du Conseil administratif de Bernex, Mme Antille, Maire, adresse ses félicitations

- à l'ensemble des Conseillères et Conseillers municipaux,
- à l'ensemble des membres du bureau du Conseil municipal ainsi qu'à M. François Jesus, Président.

Et fait part des communications suivantes :

Constitution du Bureau du Conseil administratif pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026 :

Présidente avec le titre de Maire : Mme Guylaine Antille
Vice-Président : M. Cyril Huguenin
2e Vice-Président : M. Karl-Anton Baumann

Attribution des fonctions de Maire pour la suite de la législature :

Pour la période 2025-2026 : Mme Guylaine Antille
Pour la période 2026-2027 : M. Cyril Huguenin
Pour la période 2027-2028 : M. Karl-Anton Baumann
Pour la période 2028-2029 : M. Cyril Huguenin
Pour la période 2029-2030 : Mme Guylaine Antille

Répartition des fonctions au sein du Conseil administratif :

Le Conseil administratif s'est réparti ainsi ses dicastères :

Madame Guylaine ANTILLE

- *Finances et administration (remplaçant Karl-Anton BAUMANN))
RH, communication et économie*
- *Culture et sport (remplaçant Cyril HUGUENIN)*
- *Fondation de la commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie*
- *Rues de Bernex*
- *Les Evaux*

Monsieur Cyril HUGUENIN

- *Infrastructures et bâtiments (remplaçant Karl-Anton BAUMANN)*
- *Environnement, mobilité et services extérieurs (remplaçante Guylaine ANTILLE)
Environnement : uniquement énergie, déchets, biodiversité, durabilité, support expertise transversale dans ces domaines. Services extérieurs : entretien routes, parcs, espaces verts, espaces publics extérieurs y compris préau, création d'espaces naturels*
- *Sécurité et social (remplaçant Karl-Anton BAUMANN)
Affaires sociales*
- *Centre intercommunal de voirie*
- *État civil (remplaçante Guylaine ANTILLE)*

Monsieur Karl-Anton BAUMANN

- *Planification et aménagement du territoire (remplaçant Cyril HUGUENIN)
Phase 3, études et création d'espaces publics et nouveaux bâtiments*
- *Sécurité et social (remplaçante Guylaine ANTILLE)
Sécurité et petite enfance*
- *Fondation de la commune de Bernex pour le logement*
- *Centre Régional d'Intervention - CRI 201*
- *Protection civile - ORPC Champagne*

Les naturalisations et les anniversaires des 90 et 100 ans seront assumés par le Maire en fonction

Mme Antille donne quelques informations pratiques complémentaires :

- Les Conseillères et Conseillers municipaux - aussi les anciens élus - doivent compléter et retourner à Mme Isabelle Sermondade la fiche reçue par la poste, éventuellement, si elle est déjà complétée ce soir, la remettre à François Stocco ou Emmanuelle Vidal.

- Les badges permettant de rentrer dans les locaux pour assister aux commissions et aux séances du Conseil municipal seront préparés dans les prochains jours. Une invitation sera adressée par mail pour venir les retirer à la réception contre une caution de CHF 50.-.

- Les Conseillères et Conseillers municipaux recevront ces prochains jours, par voie électronique, d'autres documents et informations. Pour cette raison, il est important de transmettre une adresse électronique valable et qui est consultée régulièrement. Par la suite, c'est l'adresse @bernex.ch qui sera utilisée.

- Nous privilégions cette voie de communication pour limiter l'utilisation du papier.

- Tous les documents relatifs au Conseil municipal et aux commissions seront diffusés sous forme Électronique (sur l'adresse @bernex.ch ou via CMNet).

- Mme Isabelle Sermondade et M. François Stocco restent disponibles en cas de questions, ils sont la « porte d'entrée » de l'administration communale pour les Conseillères et Conseillers municipaux. Pour les questions politiques, les Conseillères et Conseillers municipaux doivent s'adresser aux Conseillères et Conseillers administratifs.

Séance extraordinaire et lancement de la législature :

- Le Conseil administratif vous prie de réserver la date du samedi 16 août 2025 dès le milieu de l'après-midi, jusqu'en soirée, pour tenir une séance extraordinaire en vue de l'assermentation de M. Pierre Jordi. S'en suivra un moment de travail et de convivialité destiné à lancer la législature.

De plus amples informations vous parviendront dans les prochaines semaines.

Mme Antille souhaite adresser quelques mots à l'ensemble du Conseil municipal :

*Monsieur le Président du Conseil municipal, cher François
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,*

Ce soir, avec votre prestation de serment, nous ouvrons très solennellement la législature 2025-2030.

Que vous soyez une élue, un élu aguerri à la fonction ou que ce soit une première expérience pour vous, votre charge électorale est une pleine et entière responsabilité confiée par les bernésiennes et les bernésiens pour œuvrer pour le bien commun, l'intérêt général.

Les priorités pour Bernex sont nombreuses :

- Poursuivre la rénovation énergétique de nos bâtiments.*
- Mettre tout en œuvre pour lutter contre les effets du changement climatique.*
- Poursuivre notre politique d'action sociale de proximité si essentielle en ces temps difficiles pour un nombre grandissant de familles.*
- Rénover nos écoles et en construire de nouvelle pour accueillir les écolières et écoliers dans les meilleures conditions possibles.*

Commune de Bernex

- *Poursuivre la sécurisation et la requalification des Rues de Bernex, en minimisant au maximum l'impact sur la population et les commerces.*
- *Poursuivre notre politique sportive au service du plus grand nombre tout en prenant en compte la forte pression démographique sur nos clubs et infrastructures.*
- *Poursuivre notre politique culturelle diversifiée tant en matière de publics que d'offres et nous réjouir de l'ouverture à venir du Centre culturel de Bernex, CCUB, à Lully.*
- *Être à l'écoute de notre tissu économique, de notre terroir qui font l'identité de notre commune en nous réjouissant de l'arrivée de Caran d'Ache et de l'ouverture prochaine de notre ferme Agro-Urbaine au Parc des Molliers.*
- *Défendre une sécurité de proximité grâce au travail de notre police municipale, de notre protection civile ou de l'engagement citoyen de nos sapeurs-pompiers volontaires.*
- *Accompagner la mutation urbaine de notre commune, avec la concrétisation du PLQ de Vailly qui apportera également des services à toute la population avec une troisième crèche, des locaux adaptés pour notre Ecole de musique par exemple.*
- *Défendre une politique financière responsable pour garantir le bien- vivre ensemble à Bernex, tant pour aujourd'hui que pour Demain.*

En siégeant dans les différentes commissions thématiques, en portant vos valeurs, vos convictions haut et fort lors des débats dans cet hémicycle vous vous engagerez devant la population pour permettre à des projets de devenir priorité puis réalité.

Vous choisirez aussi par vos prises de paroles, vos votes d'en abonner certains, d'en reléguer d'autres aux oubliettes. C'est notre responsabilité, partagée et assumée.

Votre engagement et vos votes seront l'image et la voix de Bernex pour les 5 ans à venir.

Parfois, tout ira très vite, trop vite. Par moments, le rythme sera trop lent, voire usant.

Notre démocratie ouvre ses portes à la diversité. C'est une chance et aussi une responsabilité, celle de savoir écouter l'autre, d'accepter et de respecter les différences. C'est en se confrontant, en acceptant d'aller vers l'autre que nous construirons un projet de société à l'image de notre humanité multicolore, vivante et vibrante.

En nous rappelant que nous ne sommes que les éléments aussi essentiels qu'éphémères d'une histoire que d'autres ont commencé à écrire et que d'autres poursuivront après nous, soyons humbles.

Ce soir, permettez-moi de nommer deux élus, deux absents, Tout d'abord Monsieur Pierre Jordi que nous retrouverons à la rentrée, mais qui vit des moments douloureux avec le décès de son épouse. Que nos pensées et nos condoléances t'accompagnent chez Pierrot en ces moments difficiles de séparation.

Nos pensées vont aussi à Luc Gioria, décédé à l'aube de cette législature et dont la voix et la passion pour la chose publique vont nous manquer.

Je souhaite à chacune et à chacun que cet engagement pour Bernex apporte satisfaction, plaisir et force.

Merci à chacune et à chacun pour nos futurs débats et autres échanges vivifiants, symboles d'une démocratie en action.

Belle législature et que vive Bernex !

Applaudissements

*La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21 h 10 et invite l'assemblée à une
verrée dans le carnotzet.*

Le Secrétaire :

Le Président :

Christian PERRIER

François JESUS

Bernex le 19 juin 2025